Envoyé en préfecture le 21/12/2020
Reçu en préfecture le 21/12/2020
Affiché le
ID : 059-200030633-20201216-2020_127-DE

Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 décembre 2020 – 18h00

Délibération n°2020/127
Date de convocation : 08 décembre 2020
Nombre de conseillers en exercices : 73

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt, le 16 décembre 2020 à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (47 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, HAPPE Laurent (S), PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), PLUCHART Christophe (S), BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, SIMEON Serge, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, CANONNE Sylvie (S), NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

Membres absents (15) :

WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, MÉRESSE DELSARTE Virginie, LESNE Jacques, LEDUC Brigitte, DOYER Claude, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, COULON Laurent, LEONARD Julien, PLATEAU Marc, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membre ayant donné procuration (11) :

SOUPLY Paul à DUDANT Pierre-Henri, BALÉDENT Matthieu à BRICOUT Frédéric, BERANGER Agnès à BRICOUT Frédéric, HISBERGUE Antoine à THUILLEZ Martine, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, RIQUET Alain à BONIFACE Didier, DÉPREZ Marie-Josée à DUDANT Pierre-Henri, GRENIER Brigitte à DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric, RICHEZ Jean-Pierre à QUONIOU Henri

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 21/12/2020
Reçu en préfecture le 21/12/2020
Affiché le
ID : 059-200030633-20201216-2020_127-DE

Délibération n°2020/127 : **Portant modification de la délibération n°2020/70 portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE)**

Monsieur le Président expose :

Par délibération n°2020/70 du 12 juillet 2020, le Conseil Communautaire a désigné les représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE).

Lors de la séance un représentant communautaire a été désigné à la fois comme suppléant et titulaire au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE). Cela n'étant pas possible, il est proposé de modifier la liste des représentants suppléants.

Il est donc nécessaire de remplacer M. Christophe LENNE par un autre représentant communautaire non titulaire.

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5711-1,

Vu les statuts du syndicat mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE),

Vu la délibération n°2020/70 du 12 juillet 2020 portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au Syndicat mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE), annexée à la présente délibération,

Il est proposé au du conseil communautaire de modifier la délibération n°2020/70 en désignant, à la place de M. Christophe LENNE, en tant que suppléant, Monsieur Jérémy RICHARD.

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 21 décembre 2020 et de la publication le
21 décembre 2020
Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 21 décembre 2020

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Envoyé en préfecture le 21/12/2020
Reçu en préfecture le 21/12/2020
Affiché le
ID : 059-200030633-20201216-2020_127-DE

Annexe 2020/127 : Délibération n°2020/70 portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE)

Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2020 – 17h00

Délibération n°2020/70
Date de convocation : 06 juillet 2020
Nombre de conseillers en exercices : 74

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillers
Boussières-en-Cis
Busigny
Carnières
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Reint-de-Beauvois
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt, le 10 juillet 2020 à dix-sept heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (68 titulaires) :

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, LESNE Jacques, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, GRENIER Brigitte, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, BLAIRON Daniel, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (6) :

BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier à POULAIN Bernard, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, COULON Laurent à RICHEZ Jean-Pierre

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis
Siège et bureaux : Rue Victor Watremez - RD643
ZA du bout des dix neuf - 59157Beauvois-en-Cis
Téléphone : 03 27 75 84 79 - www.caudresis-catesis.fr

Délibération n°2020/70 : **Portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE)**

Monsieur le Président,

Le SMABE a été constitué à l'origine pour assurer l'entretien de l'Erclin et de ses affluents situés sur son périmètre d'intervention. Compétent désormais en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, ainsi que pour la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols, il regroupe les Communautés d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CAC2) et de Cambrai (CAC). Pour la CA2C, il exerce ses compétences sur tout ou partie des communes d'Avesnes-les-Aubert, Beaumont-en-Cambrésis, Beauvois-en-Cambrésis, Bertry, Béthencourt, Bévillers, Boussières-en-Cambrésis, Busigny, Carnières, Cattenières, Caudry, Caullery, Clary, Dehéries, Élincourt, Estourmel, Fontaine-au-Pire, Haucourt-en-Cambrésis, Honnechy, Inchy-en-Cambrésis, Le-Cateau-Cambrésis, Ligny-en-Cambrésis, Malincourt, Maretz, Maurois, Montigny-en-Cambrésis, Neuvilly, Quiévy, Reumont, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-Lez-Cambrai, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Troisvilles, Villers-Outréaux et Walincourt-Selvigny.

Conformément à l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les syndicats mixtes constitués exclusivement de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale et ceux composés uniquement d'établissements publics de coopération intercommunale sont soumis aux dispositions des chapitres Ier et II du titre Ier du livre II de la cinquième partie législative du code général des collectivités territoriales.

Pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Conformément à l'article 6-2 des statuts du SMABE, quelle que soit la compétence pour laquelle un EPCI est adhérent, ce dernier dispose d'un nombre de siège équivalent au nombre de communes pour lequel il est membre du syndicat. La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis dispose donc de trente-cinq délégués à raison d'un par commune située dans le périmètre d'intervention du SMABE.

Conformément à l'article 6-3, chaque membre du syndicat nommera autant de suppléant que de titulaire, soit pour la CA2C : trente-cinq suppléants.

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5711-1,

Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE),

Envoyé en préfecture le 21/12/2020
Reçu en préfecture le 21/12/2020
Affiché le
ID : 059-200030633-20201216-2020_127-DE

Après en avoir délibéré le conseil communautaire décide :

- **De désigner les trente-cinq représentants titulaires de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin comme suit :**

1. BASQUIN Alexandre
2. BACCOUT Fabrice
3. HERBET Yannick
4. CAFFIAUX Alban
5. SOUPLY Paul
6. DUDANT Pierre-Henri
7. FIEVET Patrick
8. GOURMEZ Nicole
9. HOTTON Sandrine
10. SEDENT Francine
11. DEVIENNE Marc
12. BOUTIN Jean-Ernest
13. RAMETTE Jean-Marc
14. PELLETIER Gilles
15. LAUDE Pierre
16. PLET Bernard
17. GERARD Jean-Claude
18. GOSSART Jean-Marc
19. PLUCHART Christophe
20. DENHEZ Marie-Annick
21. DRUESNES Guy
22. LEONARD Julien
23. FONTAINE Cédric
24. KEHL Didier
25. BERNARD Alexis
26. GOUVART Michel
27. LENNE Christophe
28. MACHU Daniel
29. RICHEZ Jean-Pierre
30. GERARD Pascal
31. LEDUC Jean
32. BARELLE Yann
33. GODARD Albert
34. MONCLERCQ Gérald
35. FORRIERES André-Marie

- **De désigner les trente-cinq représentants suppléants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin comme suit :**

1. WAXIN Vincent
2. VIREMOUNEIX Evelyne
3. MERESSE Virginie
4. GRAS Serge
5. FLINOIS Alain
6. LEPRETRE Stéphane
7. SAKALOSKI Olivier
8. MARECHALLE Didier
9. NONGPANGA Brigitte
10. BARDOUX Damien
11. BRICOUT Frédéric
12. ARPIN Sébastien

Envoyé en préfecture le 21/12/2020
Reçu en préfecture le 21/12/2020
Affiché le
ID : 059-200030633-20201216-2020_127-DE

13. SAUTIERE Odile
14. HAPPE Laurent
15. CATTOEN Didier
16. COMBE Nicolas
17. FRANCOIS Michel
18. BONIFACE Patrice
19. CASIER Maxence
20. WATREMETZ Jean-Luc
21. MANNEL Bruno
22. MERIAUX Christelle
23. DUEZ Philippe
24. TAINE Edwige
25. LECOUVEZ Daniel
26. GOURAUD Francis
27. LENNE Christophe
28. BLAIRON Daniel
29. LALAUT Jean-Luc
30. CATTIAUX Daniel
31. CARLIER Benoît
32. LEDUC Sophie
33. SANTERRE Rodrigue
34. QUEVREUX Patrice
35. WAYEMBERGE Yves

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 juillet 2020 et de la publication le
23 juillet 2020
Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 23 juillet 2020

Le Président,
Maire de Le-Cateau-Cambrésis,

Serge SIMÉON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.